

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**N° 24/05/013G**

**OBJET : Arrêté portant permission et réglementation temporaire de stationnement et de circulation rue de Bellevue.**

Le Maire de la Commune de LE CENDRE (Puy De Dôme),

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2; L 2213-1

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** la demande formulée par la SAS CHANUT DEMENAGEMENT, domiciliée 12 rue Jean Solvain à LE-PUY-EN-VELAY (43000), en date du 15 mai 2024, enregistrée sous le n° 2024/049/PS-AC, qui souhaite faire stationner un camion à hauteur du n° 07 rue de Bellevue, afin de procéder aux manutentions lors d'un déménagement ;

**Considérant** que pour le bon déroulement de l'opération et pour assurer la sécurité publique, il est nécessaire de réglementer le stationnement ;

**ARRETE :**

**Article 1.** La SAS CHANUT DEMENAGEMENT est autorisée à occuper temporairement le domaine public à hauteur du n° 07 rue de Bellevue, le vendredi 31 mai 2024.

Durant cette période la chaussée sera réduite à hauteur du déménagement, et le stationnement interdit au droit des opérations de manutentions.

**Article 2.** La mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que l'affichage du présent arrêté seront assurés par la SAS CHANUT DEMENAGEMENT.

**Article 3.** Madame la Responsable de la Circonscription de sécurité publique de Cournon-d'Auvergne, Monsieur le Brigadier-chef Principal de Police Municipale, Madame la Directrice Générale des Services, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché en Mairie.

**Article 4.** Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Cendre, 15 mai 2024.

Par délégation du Maire,  
L'adjoint aux travaux  
et à la sécurité



Sébastien MORIN

**ACTE EXECUTOIRE**

**Affiché le 15 mai 2024**

La Directrice Générale des Services

**Caroline SOULIGOUX**